-199

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin n° 9 de JUIN 1961 + 4 suppts

2 JUIN 1961

V I G N E

AVERTISSEMENT

Mildiou.-

Des repiquages, à partir des foyers déjà existants, se sont produits à la suite des pluies importantes du 26 Mai. Mais les températures basses observées depuis cette période pluvieuse prolongent la durée d'incubation de la maladie.

En conséquence, renouveler la protection du vignoble dans la période du 5 au 8 juin.

INFORMATION

Oïdium.-

Ajouter un soufre mouillable à la bouillie anti-mildiou sur les cépages sensibles (Chardonnay). Attendre la pleine floraison pour effectuer un soufrage généralisé dans l'ensemble du vignoble.

P1.1.9

Imp. Châlons-s-M. 1961 n° 1834

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT

Mildiou de la Pomme de terre.-

Le traitement recommandé le 26 Mai, et réalisé dans la majorité des cas entre le 27 et le 30 Mai, doit assurer une protection correcte des cultures au cours de la présente période pluvieuse.

Dans les zones affectées par le mildiou et si les précipitations ont dépassé 20 à 25 mm, il y aura intérêt à effectuer une nouvelle application dès que les terrains seront accessibles.

Dans les autres secteurs, peu arrosés au cours des mois d'Avril et de Mai et où certains exploitants ont pris le risque de ne pas réaliser de traitement jusqu'à présent, il apparaît indispensable d'assurer une protection de ces cultures dès que le temps le permettra.

INFORMATIONS

Puceron noir de la betterave.-

Les colonies ont peu évolué et il n'y a pas à envisager de traitement contre ce parasite.

Pégomyie de la betterave.-

Des pontes récentes sont observées, provenant probablement de mouches du second vol.

Il n'y a pas à envisager de traitement dans un proche avenir.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

Tavelures du poirier et du pommier.-

Quelques projections d'ascospores étant encore possibles, il est conseillé de renouveler le traitement préconisé le 19 Mai même dans les vergers où aucune tache de tavelure n'est apparue au cours de la dernière décade de Mai.

Carpocapse des pommes et des poires.-

Il n'y a pas à envisager actuellement de traitement contre ce parasite.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
B. PINEAU et A.GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,
P. CUISANCE

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-gérant : L.BOUYX